

Communiqué

AVRIL 2024

L'Office national des forêts ouvre la voie d'une escalade responsable et durable à Fontainebleau

Dans le massif forestier de Fontainebleau, nulle montagne ni falaise à grimper, mais 35 000 blocs de grès dépassant rarement les sept mètres de haut, essaimés sur le sable, à l'abri des pins et des chênes. Ici, l'escalade de « bloc » attire des émules toujours plus nombreux en forêt. A la veille des JO, où l'escalade sera bien mise à l'honneur, l'ONF entend sensibiliser sur les bons réflexes à connaître. Objectif : promouvoir une pratique responsable et durable dans le but de protéger ce patrimoine naturel fragile.



Des sites pris d'assaut dès que les beaux jours reviennent / Photo Claire Tenu



Erosion engendrée par le piétinement et les passages répétés autour des blocs d'escalade / Photo Claire Tenu



Application de magnésie après avoir brossé les végétaux sur les rochers / Photo Claire Tenu

Lorsque les beaux jours arrivent, les grimpeurs **prennent d'assaut les lieux les plus accessibles du massif forestier** de Fontainebleau. Français mais aussi Anglais, Allemands ou Néerlandais viennent pratiquer l'escalade « de bloc », sans autre sécurité qu'un matelas, ou crashpad, posé à même le sol. Très en vogue, elle **attire un public de plus en plus nombreux** qui se concentre bien souvent sur quelques sites emblématiques : Cuvier, Apremont, Isatis, Roche aux Sabots, Canche aux merciers...

Un sport en plein essor dans un espace fragile

Selon l'étude de la fréquentation du public réalisée par l'ONF en 2023, **les grimpeurs représentent environ 4 millions de visites** annuelles dans le massif de Fontainebleau, le plus fréquenté de France avec ses 15 millions de visites. Une **pratique en nette augmentation**, puisqu'en 10 ans, la fréquentation **a évolué de plus de 30%**.

Loin du temps où la pratique était plus confidentielle, confinée à l'entraînement en vue des ascensions montagneuses. **L'engouement s'est intensifié avec le développement des salles spécialisées** et gymnases comportant des murs d'escalade. A cela s'ajoute, l'entrée de la pratique dans le giron des **disciplines olympiques qui est venue renforcer sa visibilité**. Nul doute que cela sera encore le cas pendant les JO de Paris.

Revers de la médaille, **cette hausse entraîne des conséquences néfastes sur l'environnement** : érosion du sol, dégradation de rochers (brossage des végétaux, des mousses et lichens, application de magnésie), déstabilisation de blocs, déchets, surfréquentation, pollution lumineuse la nuit, dérangement de la faune... Loin des belles images de paysages pittoresques de la forêt, des **blocs parfois « bondés » au printemps et en été en souffrent malheureusement**.

Face à cette demande toujours plus croissante de sports de nature et aux conséquences qu'elle engendre, **une pratique sportive durable et responsable passe par l'adoption de bons comportements**.



Sensibiliser aux bons réflexes

En forêt, **on ne peut pas faire tout ce que l'on veut**. Y aller engage notre responsabilité collective, en tant que citoyen soucieux de la préserver. Comme partout, il y a des **précautions d'usages et des règles à respecter**. Les adopter, c'est l'assurance de réussir sa sortie en forêt mais aussi de **respecter l'environnement ainsi que les autres usagers**.

Bien que les acteurs de l'escalade mènent régulièrement des actions de sensibilisation, **certains conseils méritent d'être à la fois mieux connus et diffusés**.

Raison pour laquelle, l'ONF lance une **campagne d'information intitulée « En forêt soyez chouette et pas, pas chouette »** destinée aux usagers habituels comme aux touristes. Visant toutes les pratiques sportives en forêt, celle-ci vise à faire prendre conscience des risques et à **faire connaître les bons gestes à adopter en vue de limiter nos impacts sur la nature**.

De mars à juillet, l'ONF mettra à la disposition des clubs d'escalade d'Île-de-France, des offices du tourisme, des associations d'usagers et représentants sportifs, du grand public mais aussi des collectivités locales, différents outils de communication (affiches, chartes des bonnes pratiques, vidéos pédagogiques, panneaux informatifs), avec l'objectif de faire connaître les bons réflexes.

En les diffusant, **nul doute qu'ils permettront de faire changer les habitudes**.

Grands principes qui régissent la pratique de l'escalade à Fontainebleau

◆ Comme tous les usages, **l'utilisation du domaine répond à une réglementation stricte issue du Code forestier**. Toutes les activités sur le domaine privé de l'Etat s'exercent dans le respect des autres usages, ne portent pas atteintes à l'environnement et reçoivent l'autorisation du gestionnaire représentant de l'Etat.

◆ **Les ouvertures de blocs** (brossage, peinture ou non, publication en ligne), voire les aménagements touristiques qui en découlent (meublier, signalétique), **sont strictement encadrées par convention** entre l'ONF et le comité de défense des sites et rochers d'escalade (COSIROC). Dans les zones d'escalade officielles, cette commission s'attache à coordonner le balisage de nouveaux circuits, à les officialiser puis les entretenir.

◆ **L'accès aux réserves biologiques intégrales (RBI) est interdit** au public. Dans ces zones laissées en libre évolution et donc non entretenues, les dangers liés aux chutes d'arbres et de branches sont grands. Entrer dans une RBI est passible d'une amende de classe IV, soit 135 € (code forestier, article L212-2). En cas d'incitation à y entrer via une communication (ou une publicité), la responsabilité pénale est engagée auprès de l'émetteur (code civil article 1240).





Grimpeurs Climbers

GRIMPONS UNIQUEMENT SUR LES SITES AMÉNAGÉS
CLIMB IN AUTHORIZED AREAS ONLY

MAGNÉSIE ET BROSSAGE, LIMITONS L'USAGE
LIMIT CHALK AND BRUSHING

ÉROSION, NE TRAÎNONS PAS NOS CRASH PAD
EROSION, DO NOT DRAG CRASH PAD

ROCHERS MOUILLÉS, NE GRIMPONS PAS
DO NOT CLIMB ON WET ROCKS

LES CHAUSSONS NETTOYÉS
CLEAN CLIMBING SHOES

GRAVURES RUPESTRES, RESPECTONS-LES
RESPECT THE ROCK ENGRAVINGS

ET POUR RAPPEL

LES DÉCHETS, JAMAIS DANS LA FORÊT
NO WASTE IN THE FOREST

LES FEUX, INTERDITS EN FORÊT
DO NOT LIGHT FIRE IN THE FOREST

FAUNE SAUVAGE, NE PAS DÉRANGER
DO NOT DISTURB WILDLIFE

LE BIVOUAC, UNIQUEMENT SUR LES ZONES AUTORISÉES
BIVOUAC ONLY ON AUTHORIZED AREAS

PARTAGEONS L'ESPACE, BIEN VIVRE ENSEMBLE
SHARE SPACE TOGETHER

PILE DE BOIS, ESCALADE INTERDITE
DO NOT CLIMB ON WOOD PILES

RESPECTONS LA SIGNALISATION • RESPECT THE SIGNS
APPEL D'URGENCE • EMERGENCY CALL

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.ONF.FR



Tous concernés

L'avenir des blocs de la forêt de Fontainebleau dépend de nos comportements.

La magnésie : c'est pratique, mais à petite dose et moins visible sur les rochers. On veille à nettoyer en douceur, avec une brosse, les traces blanches laissées sur le bloc après notre session de grimpe.

Le crash-pad : c'est essentiel pour notre sécurité. Mais lorsqu'on le traîne au sol, il accélère l'érosion et détruit la végétation. L'utiliser oui, mais de la bonne façon. Portons-le, c'est encore mieux pour l'environnement.

Les parkings : c'est utile pour stationner la journée. Mais ils ne servent pas de campings pour rester sur place la nuit. Désormais, il est interdit de stationner, entre 22 heures et 6 heures du matin, sur les parkings du massif de Fontainebleau. Les possibilités d'hébergements ne manquent pas autour de la forêt.

Le feu : c'est l'ennemi numéro un de la forêt. Evitons-les en appliquant un simple geste : pas de cigarette, de feu de camp ni de barbecue. La forêt se portera mieux !

Faisons connaître les bons réflexes pour une escalade durable et responsable :
<https://www.youtube.com/watch?v=PO7dOak1HCA>

Fontainebleau, berceau de l'escalade depuis 120 ans

En 1908, les premiers grimpeurs, surnommés les Bleausards, investissent les blocs rocheux, diablement « coriaces » de la forêt de Fontainebleau. Sa proximité avec Paris, la qualité du rocher, un grès unique par son adhérence, et leur diversité facilitent le développement de la pratique. Rapidement, la naissance du groupe des rochassiers conduit à la création des premiers circuits d'escalade. L'incroyable engouement du lieu s'étend peu à peu.

De nombreux grimpeurs de Fontainebleau, à partir des années 1920 ouvrent des voies d'escalade dans le monde entier. Le nom de Fontainebleau est vite connu et devient un peu le berceau de l'alpinisme. Certains viennent y peaufiner leur gestuelle

avant de défier les sommets alpins. Formés sur les rochers de Fontainebleau, Pierre Allain, inventeur du chausson à varappe, Pierre Chevalier, créateur de la corde en nylon, ou encore Robert Paragot marqueront à jamais l'histoire de l'alpinisme.

Aujourd'hui encore, de drôles de silhouettes, matelas sur le dos, parcourent la forêt de Fontainebleau en quête de rocher à graver. C'est en 1947 qu'apparaît le premier circuit d'escalade balisé. On compte officiellement 56 sites gréseux balisés comprenant 180 circuits (autorisés) qui s'étendent sur plus de 300 hectares dans le massif de Fontainebleau.

CONTACTS ONF

Guillaume Larrière
Tél. 06 27 66 73 94
guillaume.lARRIERE@onf.fr